**Compte rendu de la réunion de la commission femmes en corps du 16 mars 2011, chez Malika.**

**Présentes:** Malika Houari, Annie Menvielle, Emmanuelle Jaffrezic-Mauger, Delphine Fontaine, Christiane Le Carpentier, Véronique Sacré et Dominique Duclos.

**Excusés**: Soazig Le Cras, Micheline Champot, Katia Derenne, Emmanuelle Kissel, Dany Pouteau, Valérie Blanchard, Nathalie Le Goff et Daniel Le Bras.

## ➢ Organisation de la commission

Véronique a ouvert la séance. Elle souhaiterait mettre à plat l'organisation de la commission. Elle explique son implication personnelle, son ressenti d'être trop perso, de ne pas déléguer et de son souhait que les membres de la commission prennent le relai dans les contacts avec Ousseini, Lallabou, Paï et Gery, Nous percevons une grande émotion à travers ses propos.

Malika lui répond que nous connaissons moins les contacts.

Delphine dit que la responsabilité est à 50/50 Véronique/ les autres. ..

Christiane ajoute que Véronique maîtrise tellement bien le sujet que nous nous sommes laissé porter.

Puis Véronique aborde la rencontre manquée d 'Emmanuelle Kissel et de Gery Legrelle et propose de le rencontrer à Bruxelles à 2 personnes pour un meilleur contact. Il est initiateur de plein de projets, elle trouve qu'il est intéressant de travailler avec son association Respect.

Christiane se demande s'il n'a pas trop d'actions pour continuer de travailler avec Quimperlé Nara. Comment cela pourrait-il se faire ?

Annie demande si on ne se disperse pas trop. Elle ajoute que notre objectif est le combat de l'excision à Nara, qu'il faut se recentrer sur notre projet initial.

Véronique répond qu'il peut nous aider grâce à son réseau là-bas.

Delphine est d'accord avec Annie. Qu'est-ce qu'on va chercher ? Les outils de Gery Legrelle sont bons mais il n'a pas les mêmes buts. Notre action est d'aborder le problème à la base alors que Gery l'aborde du haut vers le bas.

## ➢ Les nouvelles de Nara

Véronique annonce qu'Amidou Traore de l'AFAD (Association pour la Formation et l'Aide au Développement) a répondu par téléphone au courrier que la commission avait adressé en

janvier dernier *« J'ai tout compris, je suis prêt à collaborer, le chemin n'est pas toujours facile»*

Véronique fait un rappel de la rencontre (elle et Emmanuelle lors de leur voyage en janvier 2010) avec Paï animatrice de l'AFAD, et explique le quiproquo qui a suivi. Elle mentionne que ce courrier avait été adressé aux 5 représentants* principaux des groupes impliqués dans le projet.

* Pour rappel : Mme Diawara Lallabou Cissé, présidente de la Commission Sociale (pendant de la commission FEC à Nara), M. Georges Dacko, médecin de l'hôpital de Nara, M. Habou Keita, chef de la confrérie des chasseurs, M. Hamidou Traoré, président de l'AFAD ET M. Issa Sanogo, représentant du PFEF, ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille. Le compte-rendu de cette réunion leur sera également transmis.

Nous avons reçu des nouvelles de Nara (Confère mail de Véronique avec le courrier de Lallabou et les pièces jointes)
Nous allons rédiger un courrier de remerciement.

. Ainsi que, indirectement des nouvelles de Cheick qui dit être rentré dans une très grande colère après qu'on lui ait demandé quand est-ce qu'on allait exciser sa petite fille. Il comprend du coup la difficulté des filles et notre engagement.

- **Prochaine formation ; celle des Chasseurs**

Comment allons-nous la financer ?

Le cercle de Nara compte environ 100 chasseurs. Il faut prévoir un dédommagement aux participants : le per diem + les frais de déplacements.
Christiane adressera un courrier à Lallabou.
La commission échange beaucoup concernant les sommes dont nous disposons et les dépenses qui doivent être calculées au plus juste. Il faut réviser le budget pour les à-côtés (papier, stylos, petit matériel...) et essayer de le diminuer.
Il faut recadrer le financement en comparant les coûts avec Gery Legrelle qui a une bonne connaissance des coûts.
Véronique rappelle le problème des relations hommes/femmes en Afrique et par conséquent le problème d'Ousseni et les femmes de notre commission.

Véronique relate les circonstances de l'avance qu'elle a accordée à Ousseny. La commission précise que le CA doit décider et voter pour le remboursement à Véronique de celle-ci.

Nous revenons sur le dédommagement qui sera donné aux chasseurs pour leur déplacement.
La question du nombre de participants qui peuvent prendre part à la formation est posée. (La formation peut être donnée jusqu'à 300 personnes...)

Autres questions :

Faut-il téléphoner à Habou Keita pour connaître le nombre probable de participants ?

Est-il d'accord avec les dates fixées des formations ?

Nous décidons de provisionner une somme pour 60 ou 80 participants et verser un complément si les chasseurs seraient plus nombreux. Quel montant devons-nous fixer ? 1 500 ou 2 000 CFA pour les frais de déplacements. Si la formation a lieu sur 2 jours, demander si un logement est prévu ou s'ils sont hébergés dans des familles ou chez des amis ?

La commission décide que Lallabou, demandeuse et porteuse du projet, ayant élaboré le compte-rendu, aura la gestion de la formation. Elle fera un rapport détaillé des sommes versées.
Véronique demande de prendre une décision pour les appels vers l'Afrique. Delphine propose que 2 ou 3 membres de la commission soient présent(e)s lors des appels vers l'Afrique.

En conséquence, Annie se porte volontaire pour être aux côtés de Véronique lorsqu'elle appellera Lallabou vendredi prochain pour faire le point sur les décisions avec Habou Keïta.

Il est aussi précisé que Lallabou paiera Ousseini.

- **Le Plaidoyer** (généralement télévisé)

C'est souvent l'occasion de la signature d'une convention par la mairie pour l'abandon de l'excision.

Les questions qui sont posées : Qui ? Quelle date ? Quelle suite donnée aux formations ?

Demander d'interroger sur ce qui a fonctionné ou pas.

Envoyer un mail à Cheick Fadel pour lui demander de prendre des photos lors de la formation des chasseurs.

Demander de faire une réunion de tous acteurs et d'en faire un compte-rendu (d'en lister les membres)

Après concertation de tous acteurs, la Commission Sociale peut décider de l'action sur le marché : Quand et de quelle façon.
Véronique avait rencontré à Bamako, Siako Traoré, qui fait partie de l'ONG Sini Sanuman et qui fait de l'animation sur les marchés sur le thème de l'excision.

De faire une vidéo avec l'équipe de Respect de Gery Legrelle.

D'autre part, Oumou Konté est journaliste radio à Nara. Lallabou peut lui demander de faire une intervention à la radio avant le plaidoyer et faire un compte-rendu après.

La Commission Sociale doit aussi poser la question : Quelles sont les missions des animatrices ?

- **RAJA (La fondation)**

Véronique propose de faire un courrier à Raja

1 pour les remercier et envoyer quelques nouvelles

2 pour leur présenter un bilan provisoire des actions réalisées depuis le début. Annie propose de le faire.

- **Dons**

C'est Malika (trésorière de l'asso) qui traitera les chèques et dons et tiendra à jour la liste des donateurs.

- **Actions ici**

Véronique rapporte un échange épistolaire entre elle et Emmanuelle Williamson (maire-adjointe à la Culture à Lorient) concernant un projet de concert ou d'animation à Lorient toujours sur le thème de l'excision.
Emmanuelle Williamson lui a donné les coordonnées de Geoffrey Oryema, musicien d'origine ougandaise, il a fait une carrière solo mais a aussi travaillé avec d'autres musiciens comme Lokua Kanza ou Tiken Jha Fakoly. Il a créé une association et pourrait participer à une intervention sur le pays de Lorient. Véronique lui a déjà adressé un mail resté sans réponse.

Nous nous sommes quittées vers 23h 30.